

Comité Régional Normandie de Canoë Kayak



[REGLEMENT GENERAL SELECTION REGATES DE L'ESPOIR 2010]

Ce document précise les conditions de déroulement des sélections pour les Régates de l'Espoir pour la saison 2010. En conséquence, ce document n'est valable que pour la saison sportive 2010.

Sommaire

Principe	3
Les participants	3
Le format des épreuves	3
Modalités de sélection.....	3
Programmes d'actions.....	4

Principe

Cette année, les Régates de l'Espoir se dérouleront à Boulogne sur Mer la première semaine de juillet 2010. La sélection de l'équipe de Normandie se fera en deux phases : lors du trophée normand n°5 le 18 avril 2010 à Jumièges et lors de la FRAJ 2010.

Les participants

Pour le 5 avril 2010, chaque club fournira une liste des jeunes minimales qu'il souhaite faire courir lors de la compétition de sélection se déroulant le 18 avril 2010 à Jumièges. Le nombre de jeunes inscrits ne fait l'objet d'aucune restriction. Le niveau technique de chaque jeune sera garanti par le responsable du club du jeune.

Pré requis :

- ✓ Chaque jeune doit pouvoir attester de sa participation à 2 Actions Animation départementale au minimum lors de la saison 2009-2010. Ce pré requis fera l'objet d'une vérification par les comités départementaux.
- ✓ Chaque jeune doit posséder une Licence FFCK de l'année en cours qu'il amènera lors du week-end de la Finale Régionale Animation Jeune.
- ✓ L'organisation recommande que chaque jeune possède une pagaie verte dans le milieu eau calme.

Le format des épreuves

Les formats des épreuves strictement définies et doit répondre aux exigences suivantes :

- Compétition de Course En Ligne (règlement, embarcation, ...)
- Distance de course 500 mètres

Chaque rencontre devra se courir dans une embarcation respectant le règlement Course En Ligne. L'embarcation est non fournie par l'organisateur.

Modalités de sélection

1^{ère} phase : course de sélection le 18 avril 2010 à Jumièges

Sur l'épreuve de 500m, sélection jusqu'à 20 jeunes dont :

- ✓ 2 K1 H M1
- ✓ 2 K1 D M1
- ✓ 2 C1 H

Le reste des quotas couvrira au maximum 6 M H et 8 M D.

Cette première partie de l'équipe de Normandie sera sélectionnée sur avis de la commission de sélection (composée de : CTR, présidents des commissions course en ligne et animation jeune, référents ETR course en ligne et animation jeune).

La commission de sélection pourra valider une liste complémentaire.

Les jeunes figurant sur la liste des sélectionnés devront obligatoirement participer à la FRAJ 2010 pour valider définitivement leur participation aux Régates de l'Espoir (dans le cas contraire il sera fait appel aux jeunes de la liste complémentaire).

2nde phase : FRAJ 2010 à Alençon

À l'issue de la FRAJ 2010 la commission de sélection proposera une liste de 4 à 8 jeunes pour participer aux Régates de l'Espoir 2010. Dont :

- ✓ 2 M H
- ✓ 2 M D

Ainsi l'équipe de Normandie présente aux Régates de l'Espoir sera constituée au minimum de 24 jeunes répartis comme suit :

- ✓ 2 K1 H M1
- ✓ 2 K1 D M1
- ✓ 2 C1 H
- ✓ 8 M H
- ✓ 10 M D

Programmes d'actions

L'équipe de Normandie participera à :

Actions :

- ✓ Stage de préparation Régates du 2 au 5 juillet 2010 à Poses (27)
- ✓ Régates de l'espoir 08 au 11 juillet 2010 à Boulogne sur Mer (62)

Pour les jeunes sélectionnés, la participation à ces 2 actions est obligatoire

Si les obligations précédentes ne sont pas respectées par les jeunes sélectionnés, le groupe chargé de la composition de la liste des sélectionnés les remplacera par des jeunes sur la liste complémentaire (classement numérique).

Remarque : Pour participer aux Régates de l'Espoir, chaque jeune sélectionné devra pouvoir justifier de l'obtention d'une pagaie verte dans le milieu eau calme avant la participation aux épreuves.